

LE POINT DE VUE DE MARYLISE LEBRANCHU, OLIVIER DUSSOPT, BENOÎT HAMON, RÉGIS JUANICO

Le lourd prix de l'économie « low cost » et de la concurrence

La concurrence fait baisser les prix. Mais quel est le prix de la concurrence ? Quel sera le prix de l'entrée de la France dans l'ère du « low cost », nouvel eldorado économique vanté par le gouvernement à des ménages français déprimés par une croissance exsangue, un pouvoir d'achat en berne et une condition sociale de plus en plus vulnérable.

Le diagnostic, auquel le gouvernement actuel et son prédécesseur ne sont pas étrangers et qui motive le projet de loi LME (loi de modernisation de l'économie), est connu. En France et en Europe, les revenus stagnent et les prix augmentent. Conséquence, le pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes s'effondre.

Deux options se proposent : soit augmenter les revenus, soit inverser la courbe des prix.

La première option est rejetée par le gouvernement et le patronat. Deux arguments lapidaires sont assésés pour justifier le choix de la modération salariale. Toute augmentation des salaires alourdit le coût du travail et dégrade la compétitivité des entreprises françaises, d'une part. C'est au nom de cette logique que le Medef refuse une négociation salariale globale et exige en outre la baisse de la contribution patronale au financement de la Sécurité sociale. D'autre part, la Banque centrale européenne, soutenue par la Commission, considère qu'une hausse généralisée des salaires ou des retraites entraînera, par son impact immédiat sur la consommation des ménages, l'inflation des prix dans la

zone euro. Fermez le ban ! C'est donc du côté de la baisse des prix qu'il faut attendre des acteurs politiques et économiques les réponses qui permettent de soulager le pouvoir d'achat des familles françaises.

La doctrine économique européenne milite déjà depuis longtemps en faveur d'une amélioration de la compétitivité par la baisse des prix. En dépit des déclarations d'intention de la stratégie de Lisbonne, l'Europe néglige

Confronté à une baisse de ses revenus et à une augmentation de ses dépenses incompressibles, le consommateur sans le savoir devient l'artisan de la remise en cause de ses droits.

depuis plusieurs années l'amélioration de la compétitivité par la hausse de la productivité et délaisse les investissements indispensables dans le domaine de la formation, de l'éducation, de la recherche et du développement. Un indicateur témoigne sans l'ombre d'un doute de ce choix politique : l'Europe consacre 1,93 % de son PIB à la recherche et au développement tandis que les Etats-Unis y consacrent 2,59 % du PIB et le Japon 3,15 %. Et ce retard s'aggrave.

Le consommateur français, comme ses voisins européens, est donc invité à se comporter en acteur économique avisé et à sti-

muler la concurrence et la baisse des prix en comparant les marchandises et les services qu'il achète. A-t-il un autre choix ? Vraisemblablement non. Sait-il le dessein plus global qu'il sert ? Vraisemblablement pas.

Pourtant le consommateur, encadré par des revenus qui stagnent et la hausse de plusieurs dépenses incompressibles (loyer, énergie, alimentation...), est contraint de choisir pour ses achats les prix les plus bas. Il stimule ainsi une concurrence par la baisse des coûts de production et devient, sans le savoir, l'artisan de la remise en cause de ses propres droits et de ses propres protections.

En effet, la libéralisation du marché intérieur et l'ouverture à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre ont créé pour les entreprises européennes un environnement hautement concurrentiel. Dans un contexte où la demande de rentabilité du capital continue irrationnellement de croître, les entreprises cherchent à maintenir leur compétitivité par la baisse des coûts de production et, pour l'essentiel, la réduction du coût du travail. Ce sont donc les rémunérations des salariés mais aussi les cotisations qui financent les systèmes sociaux qui sont mises à l'amende.

La politique économique à l'œuvre incite les consommateurs à arbitrer contre leurs intérêts de salariés et de citoyens. Le chantier des réformes structurelles qui désosse méthodiquement les modèles sociaux européens a ainsi trouvé dans les consommateurs européens des alliés infortunés

ignorant le but qu'ils servent. La pression à la baisse des coûts de production exercée par le consommateur européen est aussi un formidable accélérateur des délocalisations dans et hors de l'Union européenne.

Enfin, plus les entreprises sont contraintes de réduire leurs coûts de production, plus elles sacrifient la qualité et la sécurité des produits et des services qu'elles vendent. L'économie « low cost » crée un environnement concurrentiel contraire aux exigences de la protection de l'environnement et économiquement incompatible avec les investissements et les coûts de production plus lourds qu'il est parfois nécessaire de consentir à court terme – mais à court terme seulement.

Le modèle de développement incarné par l'économie « low cost » est aberrant. Il encourage le dumping social et environnemental. Il se nourrit de la pénurie de pouvoir d'achat pour transformer le consommateur européen en architecte d'un « deal » qui sacrifie à la consommation de masse les sécurités sociales, la protection de l'environnement et parfois même la santé des citoyens. La nouvelle religion gouvernementale du « low cost » inaugure une dangereuse politique économique de la terre brûlée.

MARYLISE LEBRANCHU est ancienne garde des Sceaux, députée du Finistère (PS),
OLIVIER DUSSOPT est député de l'Ardèche (PS),
BENOÎT HAMON est député européen (PSE),
RÉGIS JUANICO est député de la Loire (PS).